



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR COPAS

DOSSIER : AP1_n° 234

Intitulé du projet : « Réussite Bac Pro – BTS »

Porteur du projet : Académie de Lyon

Évaluateur du projet : COPAS

Région(s) d'expérimentation : Rhône-Alpes

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Les objectifs du projet

Ils sont de

- permettre le maintien des élèves inscrits en baccalauréat professionnel (filères du tertiaire administratif et du tertiaire commercial) jusqu'au terme de leur formation et leur réussite au diplôme préparé.
- et surtout développer l'accès des titulaires du BacPro au BTS et favoriser la réussite à ce diplôme.

Pour atteindre ces objectifs, une action concertée entre les équipes de lycées professionnels et lycées d'enseignement général et technique est mise en place.

Des binômes LG et LEGT sont constitués et ont à mettre en œuvre des actions auprès des élèves, de type :

- aide méthodologique, renfort disciplinaire (ex en langues vivantes...) et soutien à l'élaboration du projet de l'élève
- mise en place de tutorat entre « pairs », étudiants de BTS et élèves de BacPro
- développement d'une ingénierie pédagogique (interdisciplinaire, impliquant enseignement technique et enseignement général, une concertation entre les formations de niveaux IV et de niveau III...)
- partenariat privilégié avec les milieux professionnels pour valoriser les métiers, agir sur les représentations et favoriser l'adhésion à la formation.

Méthode d'évaluation

Notre évaluation est clairement centrée sur les modalités mises en place par les établissements scolaires et leurs effets au regard des objectifs du projet (qualitatifs et quantitatifs). Nous procédons par plusieurs approches combinées :

1. Approche qualitative par entretiens
 - ✓ auprès des élèves en terminale lycée pro et première année BTS, avec les élèves en première et terminale lycée pro au cours du premier trimestre 2011 ;
 - ✓ avec les référents des projets des établissements en binôme
 - ✓ avec les porteurs de projets au sein des établissements (principaux et/ou adjoints, CPE, enseignants)
2. Approche qualitative et quantitative par questionnaires
 - ✓ Auprès des élèves en terminale lycée pro et première année BTS, avec les élèves de première et terminale lycée pro au cours du premier trimestre 2011
 - ✓ Auprès des professionnels impliqués au sein des établissements (enseignants, CPE...)
3. Approche qualitative et quantitative par analyse des projets d'actions : contenu des actions projetées, nombre de bénéficiaires.
4. Approche qualitative par la participation/observation
 - De réunions et rencontres :

- ✓ organisées par les responsables du projet au niveau du rectorat (chargés de missions et groupe de pilotage) : réunions d'informations à destination des porteurs de projet dans les établissements, réunions de cadrage préparatoire
- ✓ les référents des projets des établissements : de concertation, d'information des équipes enseignantes, de partage d'expériences des actions mises en œuvre...

- des actions effectivement mises en œuvre, par exemple
- ✓ séances d'accompagnement personnalisé
- ✓ séances de travail entre les équipes pédagogiques des lycées

5. Approche quantitative

- ✓ À partir des données fournies par le rectorat : nombre de jeunes bénéficiaires par lycée (pour les deux publics : en LP et en LEGT)
- ✓ À partir des données fournies par les lycées sur le nombre d'élèves participant aux actions mises en œuvre, sur les résultats scolaires constatés

2. État d'avancement et premiers résultats

Une phase de préfiguration : évolution du projet et appropriation de la démarche

Le projet, tel qu'il avait été initialement imaginé a fait l'objet de discussions au plus haut niveau et des modifications ont dû être apportées avant même la signature de la convention, qui de ce fait est intervenue tardivement (juin 2010).

Ainsi, le lancement du projet a été retardé, son contenu a connu des évolutions et sa mise en œuvre a rencontré quelques difficultés.

- Initialement prévu en février 2010, l'appel à projets auprès des établissements a connu des reports successifs (en attente de la convention). Ce n'est donc qu'en juin, qu'une première information des lycées concernés a pu être effectuée et l'appel à projets a été lancé en juillet.
- Au vu d'une première analyse effectuée par les lycées eux-mêmes, et des effectifs susceptibles d'être concernés au sein des établissements, un élargissement des filières initialement visées a été décidé.
- Des modifications ont été apportées aux « tandems » ou groupes d'établissements ayant à agir ensemble pour faciliter la poursuite d'études de Bac-Pro vers BTS
- Une difficulté des tandems (ou groupes) d'établissements à formuler leur projet d'actions concrètes, tel qu'attendu par les porteurs au niveau académique, et dans les délais imposés.
- Plus récemment des difficultés sont apparues pour la mise en œuvre concrète des actions au sein des établissements, liées notamment aux contraintes administratives et budgétaires du GIPAL : conventionnement des établissements, nécessités de conventionnement inter-établissements pour les actions menées en partenariat, avant versement aux établissements, projets qui couvrent 2 exercices budgétaires, etc.

Pour autant, ce démarrage difficile a pu être mis à profit pour une appropriation du projet. D'autant plus que ce projet est concomitant avec la réforme des lycées (et la mise en place de l'accompagnement personnalisé) et avec la réforme de l'enseignement professionnel (avec la mise en place de passerelles Bac pro-enseignement supérieur).

Dans ce contexte, l'académie cherche à faire évoluer « en profondeur » et durablement les pratiques. Les objectifs sont clairement, que de nouvelles formes de travail soient élaborées, expérimentées et commencent à s'inscrire comme des pratiques « normales », que des modalités de travail des outils soient construits. Il s'agissait donc de voir quelles actions spécifiques avaient à se mettre en place dans le cadre de cette expérimentation....

Nous avons constaté lors des rencontres réunissant les lycées concernés au niveau académique, et auxquelles nous avons participé, qu'elles ont effectivement permis :

- que s'expriment des interrogations sur les modalités de lancement du projet comme sur la conduite de l'évaluation (interrogations auxquelles nous avons pu apporter des réponses, orales et écrites)
- que soient présentées et discutées des informations sur la conduite opérationnelle du projet (la constitution des « tandems lycées », l'appel à projets d'expérimentations, les outils comme la « fiche projet »)
- que s'échangent des informations sur des expériences déjà menées dans certains lycées, à réinvestir dans le projet.

Appel à projet et élaboration des projets d'expérimentation

L'appel à projet a été lancé en juillet 2010, pour une réponse attendue en septembre-octobre.

A réception des projets nous avons pu constater, comme la commission chargée de les examiner, que les projets, sauf exception, étaient peu détaillés et se résumaient pour l'essentiel à un intitulé d'actions, et des indications sur les moyens financiers nécessaires à leur mise en œuvre.

Les écrits semblent « plus pauvres que la réalité » et on constate une difficulté pour les enseignants et les équipes des établissements à formaliser un projet, c'est à dire à réellement expliciter « les tenants et aboutissants » de ce qu'ils font ou vont mettre en place : le « sens » que cela a, sur quels constats/observations ils s'appuient, ce qu'ils attendent des nouvelles manières de faire qu'ils vont introduire, etc.....)

Tout en accordant un premier montant financier, identique pour tous permettant de démarrer des actions sur la fin de l'année 2010, la commission a donc demandé aux établissements d'enrichir les projets en insistant notamment sur plusieurs points :

- l'importance du besoin de méthodologie chez les élèves en Bac Pro
- le caractère central de la production d'outils transférables dans le cadre de l'accompagnement personnalisé
- la nécessité de valoriser le tutorat d'élèves entre pairs par une forme tangible de reconnaissance,
- le fait que les différentiels d'attribution des fonds aux établissements devaient être justifiés par le contenu des projets.

Les inspecteurs se sont vus confier une mission d'appui aux établissements pour la redéfinition, l'enrichissement et la réécriture des projets.

Les nouveaux projets doivent parvenir à l'académie en janvier, et devraient être examinés courant février.

Les coopérations entre établissements

La constitution des « tandems lycées »

Les tandems initialement prévus étaient constitués d'un Lycée Professionnel et d'un Lycée d'Enseignement Général et Technologique.

Certains ont connu quelques modifications dans leur constitution. Quelques exemples :

- retrait d'un lycée qui s'interrogeait sur la pertinence du renforcement des passerelles Bac pro / BTS
- certains lycées ont cherché à travailler avec des établissements en proximité (et donc quelquefois avec plusieurs lycées et pas un seul (notamment s'il existait déjà des partenariats)... le tandem est devenu « groupe »
- un lycée professionnel peut travailler avec 2 LEGT... mais de façon distincte, en quelque sorte est inscrit dans 2 tandems
- la sollicitation académique a pu par certains établissements être perçue comme une véritable opportunité par 2 établissements de concrétiser des échanges et réflexions qu'ils avaient déjà. Un troisième établissement a pu venir se greffer sur cette « nouvelle dynamique ».

L'élaboration des projets

Les modalités de travail pour l'élaboration des projets ont été assez variables :

- des rencontres entre enseignants (binômes) par matière
- des rencontres entre groupes-projet constitués dans les établissements
- des groupes de travail inter-établissements

L'enjeu est désormais de faire fonctionner de manière régulière des groupes de travail autour des objectifs spécifiques du projet.

Une phase opérationnelle qui démarre « en deux temps »

Sur 2010

Des difficultés administratives et comptables

Des moyens ayant été accordés de façon provisoire aux établissements par la commission à compter d'octobre, certaines actions ont pu se mettre en place pour favoriser les passerelles Bac pro/BTS, de toutes façons inscrites dans la réforme de l'enseignement professionnel.

Les moyens attribués concernaient l'exercice 2010 et une convention devait être passée entre le GIP (gestionnaire des fonds de l'expérimentation et l'établissement « porteur » du projet d'action. Une autre convention était à établir entre cet établissement porteur et les autres établissements partenaires, au titre de leur contribution au projet. Le calendrier étant très serré, un certain nombre de difficultés n'ont pu être levées avant les congés scolaires de fin d'année.

Les actions engagées et les outils produits

Néanmoins, même si c'est de manière encore inégale entre les territoires, des actions ont été engagées et des outils parfois produits :

- état des lieux systématiques des besoins afin d'établir la fiche-projet
- repérage d'élèves de Bac pro qu'il s'agit d'inciter à la poursuite d'études
- organisation de rencontres entre élèves de LEGT et LP
- opérations d'immersion d'élèves de LP en LEGT, accompagnées d'un dispositif d'observation (fiches) et de parrainage
- actions de soutien disciplinaire, à partir de méthodes déjà éprouvées par certains établissements
- accompagnement individuel tutoral pour des premières années BTS issus de Bac Pro
- mise en place d'un espace collaboratif internet, entre enseignants de LP et LEGT (déjà amorcé avant l'expérimentation).

Sur 2011

La nouvelle mouture des projets doit être examinée par la commission académique en janvier, qui décidera de l'octroi de financements pour leur mise en œuvre sur toute la durée de l'expérimentation.

C'est à partir de ce moment là que véritablement les nouvelles formes de travail vont pouvoir se concrétiser.

A l'initiative des inspecteurs chargés d'animer le projet, des rencontres d'échanges entre les établissements devraient être mises en place dès ce début d'année.

Les retards pris dans la mise en œuvre du projet posent quelques interrogations :

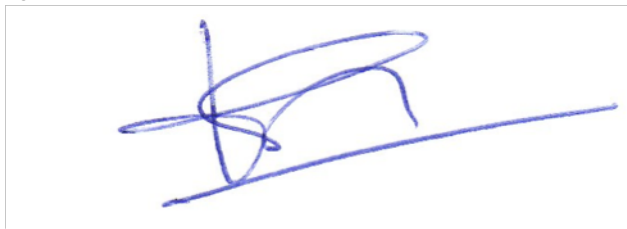
- les élèves ont à exprimer leurs premiers vœux de poursuite d'études et de choix d'établissement dès le mois de mars... certaines actions (notamment pour motiver les élèves à poursuivre) n'auront pas encore pu être réellement menées.
- Le temps qui reste disponible d'ici la fin de l'année, c'est à dire avant la période des examens Bac pro sera très courte pour ce qui concerne la « préparation » des élèves aux exigences auxquelles ils auront à faire face l'année prochaine en BTS.

Il nous semble qu'un tel projet ne prend tout son sens que s'il peut se déployer sur une année scolaire complète.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Véronique Persuy, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 234, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 31/01/2011

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, enclosed in a rectangular box.

Signature :